

### Produit PE de protection du bois. Microémulsion (ME)

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement Curatif Traitement Préventif – Classes d'emploi 1, 2, 3.1	Professionnels	Bois de construction - Charpentes, - Ossatures, etc.  Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

#### Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME), prêt-à-l'emploi  
Aspect : liquide incolore  
Densité (20°C) : 1 kg/L  
pH : neutre  
Point éclair : >99°C (inflammable)  
Sans odeur

Substances actives biocide :  
- Perméthrine  
- Propiconazole  
- Tébuconazole  
- IPBC

#### Efficacité

##### Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :

- les insectes à larves xylophages (capricornes, Lyctes bruns, petites vrillettes) et termites en traitement préventif
- les insectes à larves xylophages (capricornes et petites vrillettes) en traitement curatif

des bois mis en œuvre et des constructions.

Les performances du produit CORIPHENE IF PRO ont été établies :

- d'une part, suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 1 à 3.1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :

- EN46 contre les capricornes,
- EN118 contre les termites,
- et EN113 contre les basidiomycètes,

- et, d'autre part, suivant la norme EN14528 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits curatifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques), à partir des essais normalisés d'efficacité curative :

- EN1390 contre les capricornes,

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué CORIPHENE IF PRO.

#### Application

##### Mode de traitement

Le traitement s'effectue par application de surface (badigeonnage, pulvérisation) et/ou injection en profondeur.

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.

L'aspect du bois n'est pas affecté par l'application du produit CORIPHENE IF PRO.  
Compatible avec tout type de finitions.  
Bien homogénéiser le produit avant application.

### Traitement préventif

Application par badigeonnage sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

### Traitement curatif

Application par injection puis pulvérisation à basse pression ou badigeonnage (2 à 3 passages, temps entre chaque passage : 15-30min) en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.  
Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé, aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.  
Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés.  
L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastaings, etc.) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression.  
Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone

### **Précautions d'emploi**

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%.  
Ne pas traiter les bois gelés.  
Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.  
Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.  
Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.  
Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.  
Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3.1, doivent être recouverts par une finition.

### **Nettoyage du matériel**

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

### **Consommation**

Traitement préventif : - 10 m<sup>2</sup>/L (en 1 couche) pour le traitement des bois résineux et feuillus en classes d'emploi 1, 2, et pour le traitement des bois résineux en classe d'emploi 3.1  
- 5 m<sup>2</sup>/L (en 2 couches) pour le traitement des bois feuillus en classe d'emploi 3.1

Traitement curatif : - 3.3 m<sup>2</sup>/L (en 3 couches)

Les consommations du produit CORIPHENE IF PRO varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

### **Séchage-Fixation**

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

### **Sécurité de l'utilisateur et Environnement**

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

► **Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

### Classification-Etiquetage

#### Voir Fiche de Données de Sécurité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

### Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

### Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur. Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination. Les déchets de chantiers doivent être transportés en véhicule fermé ou bâché. Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'elles ne soient pas exposées à ce produit lors de l'application. Ne pas traiter les ruches.

Ces informations ainsi que nos conseils techniques donnés par écrit, oral ou au cours de tests correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Leur but est d'informer sur nos produits et leur emploi, mais pas de garantir certaines propriétés des produits ou leur aptitude à un certain emploi. Elles ne représentent ni un mode d'emploi exhaustif, ni une garantie de qualité ou de durabilité. D'éventuels droits de propriété de tiers doivent être pris en considération.

---

L'utilisation de nos produits sur la base de nos conseils techniques s'effectuent en dehors de notre influence et sont de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur n'est pas dispensé de contrôler l'aptitude des produits et leurs possibilités d'utilisation pour l'usage prévu.

Pour les produits d'essai, nous ne pouvons garantir un lancement ultérieur de production.

Il revient à la responsabilité du destinataire de nos produits de respecter les lois et conventions existantes. Par ailleurs, les conditions générales de vente dans la version actualisée sont en vigueur.

Utilisez les produits de protection du bois avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.